



La ville de Brampton va entrer dans le niveau gris – confinement de la province le 8 mars

BRAMPTON, ON (le 7 mars 2021) – À compter du lundi 8 mars à 0 h 01, Brampton, qui fait partie de la région de Peel, entrera dans le niveau de confinement gris du [cadre d'intervention pour la COVID-19; Garder l'Ontario en sécurité et ouvert](#) du gouvernement de l'Ontario.

Niveau de confinement gris du gouvernement de l'Ontario

Le niveau de confinement gris de la province comprend les mesures de sécurité et les restrictions suivantes :

Événements publics organisés, rassemblements sociaux et services religieux, rites et cérémonies

- Les événements publics organisés et les rassemblements sociaux à l'intérieur sont interdits, sauf s'ils réunissent des membres d'un même ménage. Les personnes qui vivent seules, y compris les aînés, peuvent envisager un contact étroit et exclusif avec un autre ménage;
- Les événements publics organisés et les rassemblements sociaux sont limités à 10 personnes;
- Les services ou les rites religieux ou les cérémonies religieuses, y compris les mariages et les services funéraires, lorsque la distanciation physique peut être maintenue sont limités à 10 personnes à l'extérieur et à 10 personnes à l'intérieur.

Entreprises

- Achats en personne avec limites de capacité :
 - supermarchés et autres magasins qui vendent principalement des produits alimentaires, les dépanneurs, les pharmacies : 50 pour cent
 - tous les autres commerces de détail (y compris, mais sans s'y limiter, les magasins de vente au rabais et les grandes surfaces, les magasins d'alcool, les magasins de cannabis, les quincailleries et les jardineries) : 25 pour cent
- Les restaurants, les bars et les établissements vendant des aliments ou des boissons n'offriront que des commandes à emporter, les commandes à l'auto et la livraison est autorisée. Les services intérieur et extérieur sont interdits;
- Les services de soins personnels, tels que les salons de coiffure, les salons de barbier, les salons pour les ongles et les salons de tatouage sont fermés;
- Les casinos, les salles de bingo et les établissements de jeu sont fermés;
- Les installations sportives et récréatives intérieures, y compris les piscines, sont fermées à quelques exceptions près;
- Les services domestiques et les services de nettoyage et d'entretien sont autorisés. Les services de nettoyage et d'entretien extérieurs sont autorisés, y compris pour la peinture intérieure ou extérieure, le nettoyage des piscines, les réparations générales.

Écoles et garderies

- Les écoles, les programmes avant et après l'école et les services de garde d'enfants resteront ouverts;



- Les écoles postsecondaires sont ouvertes à l'apprentissage virtuel, à quelques exceptions près pour les formations qui ne peuvent être dispensées qu'en personne, comme la formation clinique ou la formation liée à un métier.

Services et équipements de la Ville

Hôtel de ville et installations administratives

L'hôtel de ville et les installations administratives restent ouverts pour les services en personne sur rendez-vous uniquement. Les visites à pied ne sont pas autorisées. Pour prendre rendez-vous, consultez le site www.brampton.ca/skiptheline.

Centres de loisirs de la Ville

Toutes les installations de loisirs de la ville de Brampton resteront fermées au public et les programmes en salle continuent d'être suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Programmes virtuels

Conditionnement virtuel

Les habitants sont invités à participer à des cours de fitness virtuels dirigés par un instructeur. Des séances d'entraînement gratuites de 30 minutes en direct avec des instructeurs de fitness qualifiés commencent le 15 mars. L'inscription commence le 8 mars.

Ateliers pour les personnes de 55 ans et plus

Les habitants de Brampton âgés de 55 ans et plus peuvent s'inscrire à des ateliers virtuels gratuits dans le confort de leur foyer. Les participants auront l'occasion de se rencontrer, de nouer de nouvelles amitiés et de se connecter en ligne dans un environnement sûr et structuré.

Activités et ateliers virtuels inclusifs

Cette série est une excellente occasion pour les participants handicapés ou ayant des besoins particuliers de participer à des activités, d'apprendre quelque chose de nouveau et de créer des amitiés durables avec leurs semblables.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes virtuels proposés, notamment sur les modalités d'inscription, veuillez consulter le site www.brampton.ca/recreation.

Loisirs à domicile

Restez actif et engagé à la maison grâce à des tutoriels en ligne autogérés sur les arts et l'artisanat, accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7! Apprenez à fabriquer des cœurs en origami, exercez vos talents de calligraphe et bien plus encore. Accédez à une variété d'activités de loisirs à domicile préparées minutieusement par les Services des loisirs de Brampton en cliquant [ici](#).

Bibliothèque de Brampton

La bibliothèque de Brampton offrira des services limités dans ses succursales de Chinguacousy, Four Corners et Springdale. Le ramassage en bordure de trottoir à ces endroits cessera à partir du 15 mars 2021. Le ramassage en bordure de trottoir des documents conservés continuera à être proposé dans les succursales Cyril Clark, Gore Meadows, Mount Pleasant Village, South Fletcher's et South West de la bibliothèque. Les utilisateurs peuvent emprunter des sacs à emporter de documents de bibliothèque dans toutes les succursales de la bibliothèque de Brampton et retourner les documents en toute sécurité et facilement par le biais de boîtes de dépôt externes ouvertes 24 heures sur 24. Les amendes en retard ne seront pas facturées jusqu'à nouvel ordre.

En ce moment, les services en agence comprennent la prise en charge des cautions, l'utilisation brève des ordinateurs de la bibliothèque à des fins transactionnelles, l'impression et les services de photocopie uniquement. Il n'y a pas d'espace d'étude dans la succursale et l'utilisation d'appareils personnels pour travailler ou étudier n'est pas autorisée pour le moment.



[Cliquez ici](#) pour connaître les heures d'ouverture, les protocoles de sécurité et les modalités de mise en attente.

Port obligatoire de couvre-visage

En vertu du règlement sur les couvre-visages obligatoires, il est obligatoire de porter un masque ou un couvre-visage non médical dans tous les espaces publics intérieurs de Brampton. Les établissements publics et les entreprises sont tenus de veiller à ce que leurs employés et leurs clients portent des masques ou des revêtements faciaux dans les espaces publics intérieurs sous leur contrôle.

Le règlement exempte certaines personnes, notamment celles qui ne peuvent pas porter de masque ou de couvre-visage pour des raisons médicales, les enfants de moins de deux ans et les personnes qui pratiquent une activité sportive conformément aux ordonnances d'urgence. Pour plus d'informations, consultez le site : www.brampton.ca/masks.

Les habitants et les entreprises peuvent appeler le 311, visiter le site www.311brampton.ca ou utiliser l'application mobile 311 pour obtenir plus d'informations et demander des services.

Liens

Pour en savoir plus :

- [Mises à jour des programmes et des services de la Ville de Brampton pendant la pandémie de COVID-19](#)
- [Ville de Brampton - ce qui est ouvert, ce qui est fermé](#)
- [Symptômes de la COVID-19](#)
- [Vaccin contre la COVID-19](#)
- [Programme de tests à Brampton](#)
- [Comment s'isoler](#)
- [Assurer la sécurité des entreprises et des lieux de travail pendant la pandémie de COVID-19](#)
- [Cas de COVID-19 à Peel](#)

-30-

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, Médias et Engagement communautaire
Communication stratégique
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca